



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 mai 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 MAI 1996

**Conventions spécifiques Ville de Niort / Associations diverses**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,  
M. Gilles FRAPPIER

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,  
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,  
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-  
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,  
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean  
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude  
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel PASSERAULT

**Excusés :**

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,  
Après avis des Offices Municipaux concernés,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées pour les aider, à titre tout à fait exceptionnel, dans les opérations qu'elles ont été amenées à entreprendre.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

**Imp. budgétaire Chapitre 922 - Sous Chapitre 26 - Article 65748 - # 05364**

Comité d'Animation Pexinois (CAP)	2 500 F
Ecole de Tennis de Niort	20 000 F
Avenir de Cholette	2 000 F

*(Mme Françoise BILLY, Présidente de l'Ecole de Tennis de Niort, n'ayant participé ni au débat ni au vote concernant la convention Ville de Niort / Ecole de Tennis de Niort)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)